

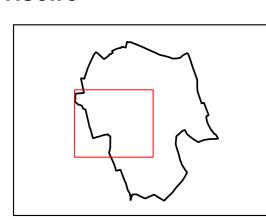
Commune de Seloncourt

Plan Local d'Urbanisme

Plan de zonage

Planche 3 Version provisoire





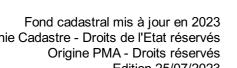
28/01/2014	Approbation du PLU
04/10/2016	Modification n°1
12/06/2018	Modification n°2
16/12/2020	Modification n°3
12/04/2022	Modification n°4
xx/xx/xxxx	Révision Allégée n°1

Vu pour être annexé à la délibération du xx/xx/xxxx

1 /2000







Fond cadastral mis à jour en 2023 Originie Cadastre - Droits de l'Etat réservés Origine PMA - Droits réservés Edition 25/07/2023

LEGENDE

——— Limite de zones **Zones urbaines**

UA Zone urbaine de bâti dense

Zone périphérique du centre ancien à densité modérée et avec une diversité fonctionnelle. Elle comprend le secteur UBn (où un indice de pollution est à prendre en compte)

UC Zone urbaine de faible densité, principalement affectée à l'habitation

UE Zone dédiée aux équipements collectifs

UY Zone affectée aux activités économiques

Zones à urbaniser

Zone à urbaniser à vocation d'habitat correspondant aux OAP.
Elle comprend les secteurs 1AUb et 1AUc qui renvoient aux dispositions réglementaires des zones UB et UC

Zones agricoles et naturelles

A Zone agricole

AP Secteur présentant un intérêt paysager fort

Zone naturelle et forestière. Elle comprend les secteurs : NH (hameaux à développement limité) NP (terrains de sport)

Informations complémentaires

Espace boisé classé

Secteur d'Orientation d'Aménagement et de Programmation

• Arbre à protéger (art. L123-1-5-7° du CU)

Risques environnementaux

Marnes en pentes - Aléa faible

Marnes en pentes - Aléa moyen

Marnes en pentes - Aléa fort et très fort Eboulements

Indices karstiques

Abri-grotte

Plan de Prévention du Risque Inondation de la rivière Le Gland (PPRI approuvé par arrêté préfectoral le 5 octobre 2018)

Emplacements réservés

8 Elargissement de la rue de Vandoncourt : plateforme de 10 mètres

9 Création d'une voie piétonne depuis la rue de Dasle : 3 mètres

1 Création d'une voie piétonne sous la rue des Vignottes : 6 mètres

Nature de l'opération

2 | Création d'une voie piétonne desservant le secteur de l'OAP "centre-ville-terrain de sport" et aménagement paysager : 6 mètres Elargissement de la rue du Bannot (en partie) : plateforme de 10 mètres 4 Création d'une voie de desserte de la zone 1 AUb (rue du Général Leclerc) : plateforme de 8 mètres Ville de Seloncourt 5 Création d'une amorce de voie desservant la zone 1 AUb (rue du Général Leclerc) : plateforme de 8 mètres Ville de Seloncourt 6 Création d'une voie de desserte de la zone 1 AUb dans le prolongement de la rue Gros Bois : plateforme de 8 mètres Création d'une voie piétonne d'accès de la zone 1 AUc depuis la rue Neuve : 4 mètres Ville de Seloncourt

Liste des emplacements réservés au titre de l'article L.123-1 8° du code de l'urbanisme

Ville de Seloncourt

Ville de Seloncourt

Ville de Seloncourt

